

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026-01-01**

COMMUNE DE TRAMOLE

En exercice : 13
Présents : 10
Pouvoir : 00
Votants : 10

L'an deux dix mil vingt six
Le 15 janvier à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 09 janvier 2026

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Dominique FLACHER, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Philippe PELLET, Pascale CHOTEL, Annie PIGNEDE, Marcel BERTHIER
Absents/excusés : Laure-Paola GUIVIER, Albane PINEDE, Jean-Michel PIDOLOT
Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

OBJET : FINANCEMENT DU SIVU DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE : ACOMPTÉ

Monsieur Flacher Dominique, adjoint aux finances rappelle au Conseil Municipal que la commune verse au S.I.V.U. du groupe scolaire CULIN-TRAMOLE, une somme permettant d'équilibrer les comptes.

La participation de la commune de TRAMOLE n'a pas encore été établie pour l'année 2026.

Le SIVU demande donc un acompte pour 2026 de 30 000,00 € qui sera déduit de la somme annuelle à verser pour 2026, une fois le calcul déterminé.

Monsieur le Maire propose de verser cette somme au SIVU.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition du Maire.

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à effectuer les mandatement correspondants.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché

